

RETOUR SUR INFO

FIRMINY VIE ASSOCIATIVE

Il y a 15 mois, la Maison des associations et de la citoyenneté était inaugurée...

La structure a été portée sur les fonts baptismaux le 24 janvier 2015. Le bâtiment compte plus de 200 m² aménagés. Chaque association possédera un casier ainsi qu'une boîte aux lettres située devant l'entrée du bâtiment. La Maison des associations et de la citoyenneté est située place des Halles, en lieu et place de l'ancien office du Tourisme, juste au-dessus des locaux du comité des fêtes. 212 000 euros ont été investis par la municipalité pour réaménager les locaux. Avec l'ouverture de cet équipement, la ville, très souvent citée pour la richesse de son tissu associatif, permet aux associations appelouses qui n'ont pas de local de bénéficier d'un endroit où elles pourront organiser des réunions, se retrouver, échanger.



■ Élus et responsables associatifs ont inauguré ensemble la Maison des associations et de la citoyenneté, le 24 janvier 2015. Photo François MENDES

... Aujourd'hui, 27 associations se partagent les lieux

Le samedi 24 janvier 2015, la Maison des associations était officiellement inaugurée, en présence des élus, mais également de nombreux représentants associatifs. À l'époque, la consigne était simple : les locaux étant disponibles, il ne restait plus aux associations qu'elles s'approprient les lieux.

Un premier bilan un an et demi après

Presque un an et demi plus tard, l'heure est au premier bilan.

Pour le maire, Marc Petit, il est positif : « Le premier motif de satisfaction concerne la grande variété d'associations ayant investi les lieux : sport, culture, santé, handicap, social. Au total, ce sont 27 associations qui y ont élu domicile. »

De quoi permettre d'établir une adresse, mais surtout d'offrir un lieu où se retrouver, que ce soit pour les assemblées générales ou de simples réunions : « Auparavant, certaines de ces associations avaient pour siège le domicile de leur président. Parfois, elles y organisaient même leurs assemblées générales », explique le maire. Désormais les 27 associations semblent bien avoir adopté les lieux. À tel point que ce sont elles



■ La Maison des associations a semble-t-il trouvé son rythme de fonctionnement avec les 27 associations qui y ont élu domicile. Photo Jean-Marc BERTHOMIER

qui gèrent leurs plannings. Une clé électronique permet de savoir qui était présent et à quelle heure. La large amplitude horaire, de 8 à 22 heures, ne permettait pas d'engager une personne pouvant gérer l'accueil de la Maison des associations. Au final, les utilisateurs s'en sont très bien accommodés : « Les retours que nous avons, concernent la fonctionnalité des locaux ainsi que

leur accessibilité. Toutes les salles trouvent leur utilité. C'est positif de voir que certaines associations, notamment sportives, et qui comptent plusieurs centaines d'adhérents, ou qui jouent à un niveau national, aient trouvé leur place » précise Marc Petit.

Les demandes des associations sont traitées directement par la mairie. Actuellement l'acquisition d'un

Les riverains du boulevard Fayol toujours interdits d'accès

Depuis l'ouverture de la structure, l'association de défense des riverains du boulevard Fayol a fait la demande d'élire domicile au sein du bâtiment. Elle s'est heurtée à une fin de non-recevoir de la municipalité au motif que la priorité était donnée aux associations sportives et culturelles. Plusieurs fois, l'association des riverains a contesté cette décision (intervention au conseil municipal, sitting devant la maison des associations...) arguant qu'il y avait des boîtes aux lettres disponibles. Mais la réponse est toujours négative...

chevalet de conférence est en cours. Le matériel informatique ainsi que le vidéoprojecteur sont également utilisés à bon escient.

À l'heure actuelle, l'ensemble des 27 associations permet à la maison de tourner à plein régime près d'un an et demi après son ouverture.